

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE
Service de Biologie Moléculaire
 Agrément pour les analyses de génétique moléculaire accordé par l'ARS (DOS-1216-10817-D)
 Chef de Service : Professeur Anne BARLIER

BIOLOGISTES

Pr. Anne Barlier
 Dr. Jean-Louis Bergé-Lefranc
 Dr. Alexandru Saveanu
 Dr. Pauline Romanet
INGENIEURS
 Dr. Amira Mohamed
 Dr. Morgane Pertuit
 Dr. Arnaud Lagarde
 Dr. Catherine Roche

Tél. Secrétariat : 04 91 38 39 16
 Télécopie : 04 91 38 38 94

Madame, Monsieur,

Pour toute demande d'analyse dans le **cadre de l'Oncogénétique**, veuillez nous adresser :

- **2 tubes de 5ml de sang total prélevé sur EDTA** (ne pas congeler, ne pas centrifuger, à conserver le cas échéant à +4°C), à acheminer par courrier rapide, à température ambiante, sans autre précaution préalable qu'un emballage évitant le bris. Les envois sont à éviter après le mercredi et les veilles de jours fériés
- **La fiche de prescription dans le cadre de l'Oncogénétique**
- **Les renseignements cliniques et l'arbre généalogique du patient** sur papier libre ou sur les **fiches spécifiques** des Tumeurs Endocrines ou des Tumeurs Rénales.
- **Le consentement éclairé signé par le patient** ou **l'attestation de consultation signée par le médecin prescripteur** (médecin inscrit au conseil de l'ordre).

Veuillez trouver ci-dessous l'adresse pour l'envoi des prélèvements ainsi que les noms des biologistes du service responsables par activité:

Service de Biologie Moléculaire
Bâtiment Central, 1^{er} étage, Hôpital de La Conception
147 Boulevard Baille, 13 385 MARSEILLE Cedex 5

Biologistes	Activités	
	ACTIVITÉ ONCOGENETIQUE	Tumeurs Endocrines (<i>RET, AIP, MEN1, VHL, SDHs, MAX, TMEM127...</i>)
Pr. BARLIER		XLAG syndrome (<i>GPR101</i>)
Dr. ROMANET		Tumeurs Rénales (<i>SDHB, VHL, FH, MET, FLCN</i>)
Dr. SAVEANU		Syndrome de Mc Cune Albright (<i>GNAS</i>)
		Neurofibromatose de Type I (<i>NF1</i>)
		Sclérose tubéreuse de Bourneville (<i>TSC1, TSC2</i>)
Dr. BERGE-LEFRANC		Hémochromatose (<i>FTL, HAMP, HFE, HFE2/HJV, SLC40A1, TFR2, BMP6</i>)
Dr. SAVEANU		Pharmacogénétique (<i>CYP2D6 + CYP2C19</i>), Génotypage APO E
Dr. SAVEANU		Activité Déficits Hypophysaires
Pr. BARLIER		Activité Résistance Hormonale : Pseudohypoparathyroïdie de type 1A et 1B (<i>GNAS</i>)
Pr. BARLIER		Maladie de Hirschsprung (<i>RET</i>)
Dr. ROMANET		

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE
Service de Biologie Moléculaire
Agrément pour les analyses de génétique moléculaire accordé par l'ARS (DOS-1216-10817-D)
Chef de Service : Professeur Anne BARLIER

BIOLOGISTES

Pr. Anne Barlier
Dr. Jean-Louis Bergé-Lefranc
Dr. Pauline Romanet
Dr. Alexandru Saveanu

Fiche de Prescription dans la

Nom et adresse du médecin prescripteur :

.....
.....
.....
La prescription de l'examen doit être effectuée par un médecin connaissant la situation clinique du patient. Par conséquent, ce médecin doit être affecté en permanence dans le service ou au cabinet de consultations, eu égard au délai de rendu de résultat particulièrement long pour les analyses génétiques et, au fait, que la loi instaure un cadre juridique médico- légal strict en stipulant que « *Le résultat de cet examen sera rendu uniquement au médecin prescripteur, qui doit communiquer et commenter le résultat au patient au cours d'une consultation individualisée* » (Arrêté du 27 mai 2013).

Etat civil du patient :

Sexe : Féminin Masculin

Nom marital :

Prénom :

Nom JF :

Date de Naissance :

Préleveur :

Nom, prénom :

Numéro d'identification :

Prélèvement :

Date et heure :/...../..... àh.....

Nature du prélèvement :

Cas

Pour les enquêtes familiales joindre l'arbre généalogique

Si mutation familiale identifiée :

Gène : Mutation :

Détermination : Initiale Confirmation : mutation présente absente

Pathologies justifiant l'examen et Gènes analysés :

Recherche ciblée par séquençage Sanger d'une mutation déjà identifiée (N353, RIHN 720)

Phéochromocytomes et paragangliomes : Panel niveau 1 : SDHB, SDHC, SDHD, TMEM127, MAX, VHL, RET

Panel niveau 2 : MDH2, FH, EPAS1, NF1, SDHA2(SDH5), SDHA, SLC25A11 (NGS : N351, RIHN 5570)

Néoplasie Endocrinienne Multiple de type 1 et 4 : MEN1, CDKN1B (NGS : N350, RIHN 3270)

Néoplasie Endocrinienne Multiple de type 2 : RET 8 exons (NGS : N350, RIHN 3270)

Macroadénome hypophysaire familial ou isolé avant 30 ans : MEN1, AIP, CDKN1B (NGS : N350, RIHN 3270)

Hyperparathyroïdie primaire familiale ou isolée avant 50 ans : MEN1, CDKN1B, CDC73 (HRPT2), CaSR, GNA11, AP2S1 (NGS : N350, RIHN 3270)

Hypercalcémie Hypocalciurique Familiale Bénigne de type 1 : CaSR, GNA11, AP2S1 (NGS : N350, RIHN 3270)

Tumeur neuroendocrine digestive isolée : MEN1, VHL, CDKN1B (NGS : N350, RIHN 3270)

Cancer du rein : VHL, SDHB, FH, MET, FLCN (NGS : N350, RIHN 3270)

Sclérose Tubéreuse de Bourneville: TSC1, TSC2 (NGS : N350, RIHN 3270)

Neurofibromatose: NF1 (NGS : N351, RIHN 5570)

Syndrome de McCune-Albright : recherche ciblée des mutations R201C et R201H de GNAS par ddPCR (N408 x 2, RIHN 840)

Date :

Signature et tampon :

Diagnostic Génétique des TUMEURS RENALES - Fiche de renseignements cliniques-

Réseau INCa des laboratoires d'oncogénétique "Maladie de VHL et prédispositions héréditaires au cancer du rein"

Nom du Médecin Prescripteur :	Nom du Patient :	
	Nom de jeune fille :	
	Prénom :	
	Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	
Adresse du Médecin Prescripteur :	Date de naissance : ___.___. ___.___. ___.__. ___.___.	
Date de la prescription :	Statut : <input type="checkbox"/> Cas index <input type="checkbox"/> Apparenté d'une famille porteuse d'une mutation identifiée	Nom de famille du cas-index :
	Gène muté :	Mutation identifiée :
	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} prélèvement <input type="checkbox"/> prélèvement de confirmation	

TUMEURS RENALES

Unique Multiple

Age du sujet à la première localisation :

Cancer à cellules claires
 Cancer chromophobe

Cancer papillaire type 1
 Oncocytome

Cancer papillaire type 2
 Tumeur mixte, préciser :

AUTRES LESIONS ASSOCIEES

PARAGANGLIOME (PGL) et/ou PHÉOCHROMOCYTOME (PHEO) Age au diagnostic :

PHEO unique PGL thoraco-abdomino-pelvien (extra-surrénal) PGL tête et cou
 PHEO bilatéral ↳ unique multiple ↳ unique multiple

TUMEUR ENDOCRINE DUODÉNO-PANCRÉATIQUE Age au diagnostic :

Unique Multiple
 Insulinome Gastrinome Glucagonome VIPome Non fonctionnelle
 Autre, préciser :

HEMANGIOBLASTOME Age au diagnostic :

Cérébral Unique Multiple
 Médullaire Unique Multiple
 Rétinien Unique Multiple

KYSTE(S) RENA(UX)L KYSTE(S) DU PANCREAS

↳ unique ↳ multiple ↳ unique ↳ multiple

TUMEUR DU SAC ENDOLYMPHATIQUE Oui Non Ne sais pas

ATTEINTE PULMONAIRE

Kystes pulmonaires Pneumothorax **nombre d'épisodes :**
↳ unique ↳ multiple

ATTEINTE CUTANEES (prouvées histologiquement)

Fibrofolliculomes Léiomyome
 Trichodiscomes Autre, préciser :

LEIOMYOME(S) UTERIN(S) unique ↳ multiple

Autres lésions évoquant un VHL, un BHD ou une léiomyomatose Oui Non

Si oui, préciser :

Antécédents familiaux évocateurs d'une forme héréditaire Oui Non

Si oui, préciser :

Merci de joindre la fiche de prescription d'oncogénétique, l'arbre généalogique et le consentement signé par le patient et le médecin prescripteur et la présente fiche si remplie aux 2 tubes de sang sur EDTA à adresser au Pr. Barlier (anne.barlier@ap-hm.fr) / Dr.Romanet (pauline.romanet@ap-hm.fr)

Service de Biologie Moléculaire, Hôpital de la Conception, 147 bd Baille, 13385 Marseille cedex 05 (Tel : 04 91 38 39 16 – Fax 04 91 38 38 94).

Consentement pour l'examen des CARACTERISTIQUES GENETIQUES d'une personne et la conservation des échantillons dans une banque d'ADN ou un centre de ressources biologiques

<u>IDENTIFICATION du PATIENT</u> (étiquette ou nom, prénom et date de naissance)	<u>IDENTITE du REPRESENTANT LEGAL (Si patient mineur ou majeur sous tutelle)</u> Nom : _____ Prénom : _____ Lien avec le patient : _____
---	--

Je soussigné(e) reconnais avoir été informé(e) par le : Dr.....
 Conseiller en génétiquesous la responsabilité du Dr.....

quant à l'examen des caractéristiques génétiques qui sera réalisé à partir :

- Du (des) prélèvement(s) pratiqué(s) sur moi-même
- Du (des) prélèvement(s) pratiqué(s) sur mon enfant mineur ou sur la personne majeure placée sous tutelle

Pour (préciser obligatoirement le nom de la pathologie ou l'indication de l'examen réalisé, et sa nature) :

Je reconnais avoir reçu l'ensemble des informations permettant la compréhension de cet examen et sa finalité.

Le résultat de l'examen me sera rendu et expliqué en l'état actuel des connaissances par le médecin qui me l'a prescrit. Ce dernier m'expliquera les moyens de prise en charge nécessaire le cas échéant.

*Je souhaite être informé du résultat de l'examen réalisé oui non

*J'autorise, dans le respect du secret médical :

- La transmission des informations de mon/son dossier médical nécessaires aux médecins concernés par cet examen des caractéristiques génétiques. oui non
- La conservation d'un échantillon de matériel biologique issu de mes/ses prélèvements et son utilisation ultérieure pour poursuivre les investigations dans le cadre de cette même démarche diagnostique, en fonction de l'évolution des connaissances. oui non
- La conservation des données utiles à la gestion de la démarche diagnostique et de mon/son dossier dans des bases de données informatiques déclarées à la CNIL. oui non

J'ai compris que si une anomalie génétique pouvant être responsable d'une prédisposition ou d'une affection grave était mise en évidence, je devrai permettre la transmission de cette information au reste de ma/ma famille. J'ai été averti que mon silence pouvait leur faire courir des risques ainsi qu'à leur descendance, dès lors que des mesures de prévention, y compris de conseil génétique ou de soins, peuvent être proposées. Ainsi, lors du rendu des résultats, je devrai choisir entre :

- Assurer moi-même cette diffusion d'information génétique aux membres de ma/ma famille.
- Autoriser le médecin prescripteur à cette diffusion d'information génétique aux membres de ma/ma famille.

D'ores-et-déjà, j'autorise, dans le respect du secret médical, l'utilisation des résultats par le médecin prescripteur au profit des membres de ma/ma famille si ces résultats apparaissent médicalement utiles pour eux. oui non

Des informations génétiques sans lien direct avec ma/ma pathologie mais pouvant avoir un impact sur ma/ma santé ou celle de mes apparentés peuvent être révélées.

Je souhaite que mon/son médecin me tienne informé(e) oui non

Dans le cadre de la démarche diagnostique, une partie de mon/son prélèvement peut ne pas être utilisée. Elle peut être importante pour la recherche scientifique. Ainsi, sans que l'on puisse me recontacter :

J'autorise le stockage de mon/son prélèvement et son utilisation pour la recherche oui non

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je dispose d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification par l'intermédiaire du Dr.....

***Les items comportant un astérisque (*) doivent être obligatoirement renseignés
Tout consentement non signé empêche la réalisation de l'examen.***

<u>Fait à</u>	<u>Le</u>
<u>Nom, prénom et signature du patient ou de son représentant légal :</u>	<u>Signature et cachet du médecin ou du conseiller en génétique :</u>
<u>Signature du patient mineur ou majeur sous tutelle (si possible) :</u>	

ATTESTATION DE CONSULTATION du médecin prescripteur ou du conseiller en génétique

<u>IDENTIFICATION du PATIENT</u> (étiquette ou nom, prénom et date de naissance)	<u>IDENTITE du REPRESENTANT LEGAL (Si patient mineur ou majeur sous tutelle)</u>
	NOM : _____ Prénom : _____
	Lien avec le patient : _____

Je certifie avoir informé le (ou la) patient(e) sus nommé(e) ou son représentant légal sur les caractéristiques de la maladie recherchée, les moyens de la diagnostiquer, les possibilités de prévention et de traitement, le stockage de son prélèvement, et avoir recueilli le consentement du (ou de la) patient(e) ou de sa tutelle dans les conditions prévues par le code de la santé publique (articles R1131-4 et 5)

Date :

Signature et cachet du médecin ou du conseiller en génétique :

***RAPPEL CONCERNANT LA LEGISLATION**

- **Loi n° 2004-800 du 6 août 2004** relative à la bioéthique, modifiée par la loi du 7 juillet 2011

(Conformément à la loi n° 2004-800 du 6 août 2004 fixant les conditions de prescription et de réalisation des examens des caractéristiques génétique d'une personne) :

Le médecin prescripteur doit conserver :

- le consentement écrit
- les doubles de la prescription et de l'attestation
- les comptes-rendus d'analyses de biologie médicale commentés et signés (Art. R1131-5).

Le laboratoire autorisé réalisant les examens doit :

- disposer de la prescription et de l'attestation du prescripteur (Décret n°2008-321 du 4 avril 2008)
- adresser, au médecin prescripteur, seul habilité à communiquer les résultats à la personne concernée (article L1131-1-3), le compte-rendu d'analyse de biologie médicale commenté et signé par un praticien responsable agréé
- adresser, le cas échéant, au laboratoire qui a transmis l'échantillon et participé à l'analyse (article L. 6311-19), le compte-rendu d'analyse de biologie médicale commenté et signé par un praticien responsable agréé

- **Loi n° 2011-814 du 7 juillet 2011** relative à la bioéthique
- **Arrêté du 27 mai 2013** définissant les règles de bonnes pratiques applicables à l'examen des caractéristiques génétiques d'une personne à des fins médicales
- **Décret n° 2013-527 du 20 juin 2013** relatif aux conditions de mise en œuvre de l'information de la parentèle dans le cadre d'un examen des caractéristiques génétiques à finalité médicale